

Rapport P-413 A Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 3 décembre 2019: «Arbres abattus en Ville de Genève: Halte au massacre! Pour un moratoire sur toute nouvelle coupe d'arbre!»

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 4 juin 2020, dans le rapport P-413 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition au Conseil administratif le 4 juin 2020.